

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 23 mai 2020**

Date de convocation : 19 juin 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 19 Procurations : 0 Votants : 19

L'an deux mille vingt, le 23 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECFER-BADET, Bérénice DABAN. Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIERSecrétaire de séance : Audrey VANHOOREN**DÉLIBÉRATION N° 2020-27 : Commune : Affectation des résultats 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	167 967,36
- un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	167 967,36
- un déficit d'investissement de :	47 234,89
- un déficit des restes à réaliser de :	104 280,69
Soit un besoin de financement de :	151 515,58

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	167 967,36
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	151 515,58
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	16 451,78
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	47 234,89

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Marc CANTON


